



Sobriété énergétique : agir massivement pour réduire la consommation d'électricité

La guerre en Ukraine et les sanctions russes entraînent des augmentations du coût du gaz et de l'électricité dont les conséquences sur les finances métropolitaines sont déjà visibles : +7,2 millions d'euros supplémentaires. La MEL, qui n'a pas attendu cette nouvelle crise pour agir en faveur de la sobriété énergétique, souhaite aller plus loin pour marquer son implication en faveur d'une meilleure consommation de l'électricité et concourir à limiter les risques de sécurité d'alimentation en électricité. Cela se traduit notamment par la signature de la charte EcoWatt.

Des actions à moyen et long terme déjà engagées

La Métropole Européenne de Lille a déjà engagé et mené plusieurs actions en faveur de la sobriété énergétique, notamment dans le cadre de son PCAET. Celles-ci avaient pour objectif :

- D'inciter et accompagner les communes à réduire leur consommation

Souhaitant réaffirmer son engagement à accompagner l'ensemble des communes du territoire vers la transition climatique et énergétique, la MEL a créé un fonds de concours doté d'une enveloppe budgétaire annuelle de 5 000 000 €. Celui-ci est ouvert à toutes les communes du territoire depuis le 1er mars 2021, et vise à soutenir financièrement les projets communaux d'investissement ou de fonctionnement permettant d'atteindre une réduction de la consommation d'énergie (renouvellement de l'éclairage public, production d'énergie renouvelable etc...).

- D'agir directement sur les équipements métropolitains pour les rendre moins énergivores

La MEL agit également sur ses propres équipements, en remplaçant par exemple les lampes par des LEDs (qui économisent 75 % par rapport à une ampoule normale) sur des sites tels que la Décathlon Arena Stade Pierre Mauroy, mais également en construisant des bâtiments très performants sur le plan énergétique comme la nouvelle unité territoriale de Ronchin ou encore le bâtiment Pollet à Blanchemaille.

- D'accompagner les métropolitains via la Maison de l'habitat

La MEL accompagne également les métropolitains via la Maison de l'Habitat Durable. Il s'agit du guichet unique de la rénovation durable et énergétique où chacun peut retrouver des informations utiles pour améliorer son habitat. Cet espace est dédié à tous les aspects de l'habitat durable et notamment la performance énergétique.

La MEL renforce son action et signe la charte EcoWatt

Porté par RTE et l'ADEME, EcoWatt est un dispositif citoyen qui permet aux Français, entreprises et acteurs publics d'adopter une consommation d'énergie responsable et de contribuer ainsi à assurer le bon approvisionnement de tous en électricité. De par leurs spécificités en tant qu'acteur public, mais aussi du fait de leur proximité avec les citoyens, les collectivités occupent une place centrale et sont des relais essentiels dans le dispositif de sensibilisation à ces enjeux.

C'est pourquoi la MEL a souhaité signer la charte EcoWatt, en tant que gestionnaire d'équipements publics, qu'acteur public et interlocuteur naturel des administrés et des entreprises du territoire mais également en tant qu'employeur. Dès lors, elle s'engage à entreprendre une série d'actions en faveur de la sobriété énergétique. Il s'agira par exemple, d'agir sur le patrimoine métropolitain pour :

- Réduire les consignes de chauffage à 19°C ;
- Accélérer les travaux d'isolation de certains bâtiments et la campagne de remplacement de l'éclairage intérieur en LED ;
- Optimiser l'éclairage public, en modulant les puissances lumineuses en cœur de nuit ;
- Accentuer l'information et la sensibilisation de tous les agents aux gestes d'économie d'énergie ;
- Poursuivre la formation des agents à l'éco- conduite et incitation à l'usage des mobilités douces (marche, vélo, ...) ;
- Réduire les supports de communication numérique à l'intérieur des bâtiments MEL (écrans, ...) ;
- Baisser la température de l'eau de la piscine des Weppes.

CONTACTS PRESSE

Agathe Lavalée

Attachée de presse

alavalee@lillemetropole.fr

03 20 21 23 50

06 30 46 40 17

Clémence Tesson

Attachée de presse

ctesson@lillemetropole.fr

03 20 21 22 76

06 30 46 23 35

